

Montreuil le 22/12/2025

LETTRE OUVERTE À MADAME LA MINISTRE DES ARMEES

Madame la Ministre,

En octobre dernier, la CGT-FNTE vous interpellait ainsi que le premier ministre au sujet d'un trop versé concernant les 11 178 ouvriers de l'état.

Avant tout, il est utile de rappeler que ces personnels n'ont pas à pâtir des conséquences dues aux erreurs de paramétrage du système d'information PAYSAGE de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) qui ont engendré ces trop perçus.

Si nous pouvons souligner l'effort de l'effacement des créances pour 2025 et 2026, nous ne cautionnons pas la décision prise pour celles de 2024.

En effet, seules les créances inférieures à 50€ seraient effacées, elles concerteraient 2 514 personnels.

Pour la FNTE - CGT aucun ouvrier ne doit être sacrifié : Ainsi, nous vous demandons de régulariser et d'effacer les créances supérieures à 50€ pour les 8 664 ouvriers de l'état restant.

Madame la ministre, il est question « d'une bagatelle » lorsque la somme de 710 000€ est ramenée à l'échelle du budget du ministère pour 2025. Alors nous vous invitons à envoyer un message fort et positif, aux personnels du ministère dont vous avez la responsabilité, en cette fin d'année compliquée en « effaçant la totalité de l'ardoise » pour 2024.

Merci de votre compréhension

La fédération CGT-FNTE